

*Questions orales*

ces installations à la recherche des moyens les plus sûrs et les moins coûteux d'éliminer les déchets nucléaires.

\* \* \*

**LA BANDE D'UPPER NICOLA**

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.):** Monsieur le Président, le 27 mai, les Indiens de la bande d'Upper Nicola ont érigé des barricades et creusé des tranchées sur le Douglas Lake Ranch Road. Lorsque les agents de la GRC sont arrivés sur place avec une injonction du tribunal ordonnant l'enlèvement de ce barrage routier illégal, on leur a fait des menaces de violence.

Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour empêcher ce barrage routier illégal?

**M. Jack Iyerak Anawak (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):**

[*Note de l'éditeur: Le député s'exprime en inuktitut.*]

[Traduction]

Monsieur le Président, je tiens à informer le député que, comme le conflit se déroule à l'extérieur de la réserve, l'affaire relève du gouvernement provincial. Je crois savoir que les autorités compétentes ont pris les choses en main.

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.):** Monsieur le Président, la Loi constitutionnelle de 1867 et celle de 1982 disent clairement, à l'article 24, que les Indiens et les terres qui leurs sont réservées relèvent du gouvernement fédéral. Il est clair que c'est une affaire de compétence fédérale. Ces gens enfreignent la loi.

Le gouvernement abandonnera-t-il les habitants de ma circonscription comme il l'a déjà fait ou cessera-t-il de verser des fonds à la bande d'Upper Nicola tant que ce barrage routier n'aura pas été enlevé?

**M. Jack Iyerak Anawak (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):**

[*Note de l'éditeur: Le député s'exprime en inuktitut.*]

[Traduction]

Monsieur le Président, le député vient de dire que ces gens enfreignent la loi. Je n'ai pas compris la première partie de la question. Je n'étais pas certain s'il voulait dire que ce sont les propriétaires de la société d'élevage bovin de Douglas Lake qui enfreignent la loi ou les autochtones.

Toutefois, si les premières nations et la province le demandent, les fonctionnaires de mon ministère sont prêts à les aider à régler ce conflit.

\* \* \*

**LA BANDE D'UPPER NICOLA**

**M. Nelson Riis (Kamloops, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des

Affaires indiennes et porte également sur la bande d'Upper Nicola.

• (1500)

Cette affaire est manifestement du ressort du gouvernement fédéral. Un affrontement majeur a lieu en ce moment. Près de 200 membres des premières nations sont sur les lieux cet après-midi. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, la situation à ce barrage routier va tourner à la violence.

Le secrétaire parlementaire va-t-il demander au ministre d'intervenir personnellement, de se rendre sur les lieux et d'essayer de régler cette situation critique avant qu'elle ne tourne à la violence?

**M. Jack Iyerak Anawak (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):**

[*Note de l'éditeur: Le député s'exprime en inuktitut.*]

[Traduction]

Monsieur le Président, je viens de répondre à la question précédente. Nous sommes tous conscients, j'en suis sûr, des risques que ça pose et du fait qu'il vaut mieux rester calme dans cette affaire. Mon ministre sera prêt à rencontrer les intéressés, mais seulement si les premières nations, la province et les autres protagonistes le lui demandent.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

**Mme Elsie Wayne (Saint John, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

À l'approche de la réunion de l'OPANO qui doit avoir lieu à Toronto, le ministre des Pêches et des Océans peut-il faire part à la Chambre des faits nouveaux dans la mise en application des quotas acceptés en avril? Pourrait-il nous dire aussi quelle sera la position du Canada à cette réunion?

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question et de l'intérêt qu'elle porte à la réunion de l'OPANO qui se tiendra à Toronto la semaine prochaine.

À cette occasion, tous les pays membres de l'OPANO étudieront les dispositions de mise en application contenues dans l'entente intervenue entre le Canada et l'Union européenne à cet effet. Nous espérons et nous souhaitons que tous les membres de l'OPANO approuvent les dispositions de cette entente.

J'ai parlé hier aux ministres des pêches de la Norvège et de l'Islande. Mes collaborateurs ont communiqué avec les représentants des autres pays afin d'obtenir un appui ferme en faveur de ces mesures.

Pour ce qui est de la situation actuelle, les observateurs en mer surveillent les activités de pêche à 100 p. 100 et tout se passe très bien.